

Le Recteur de l'académie de Toulouse,

VU le code général de la fonction ;
VU le décret n° 92-912 du 2 septembre 1992 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du Ministère de l'Education Nationale ;
VU le décret n°2005-1215 du 26 septembre 2005 portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues ;
VU le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant dispositions du statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat
VU l'avis émis par le collège d'experts qui s'est réuni le 30 avril 2024.

Rectorat

Direction des Personnels
administratifs, techniques
et d'encadrement

DPATE1

Dossier suivi par

Noémie MARTINEL

Téléphone

05 36 25 76 22

Courriel :

dpate1-resp1@ac-toulouse.fr

Adresse géographique

75 rue Saint Roch

31400 Toulouse

Adresse postale

CS 87 703

31077 Toulouse cedex 4

ARRETE

ARTICLE 1 :

Les attachées d'administration de l'Etat dont les noms suivent sont inscrites au tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration pour l'année 2024 :

Liste principale par ordre alphabétique

Mme ARNAIZ Brigitte, Collège Flora Tristan - Lherm

Mme ESTREME Sophie, Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Toulouse

Mme PELEGRIN Laurence, LGT Raymond Savignac - Villefranche-de-Rouergue

Mme SAINT-MARTIN Christine, Direction Territoriale Canope Occitanie - Toulouse

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 13 mai 2024

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général de l'academie,

Vincent DENIS